



# Energeo

## du carburant et des services à prix E.Leclerc

**Depuis 30 ans, E.Leclerc se bat contre les carburants chers. Alors pour votre véhicule personnel, vous faites le plein chez E.Leclerc. Et pour votre véhicule professionnel vous faites comment ? Acheter moins cher c'est aussi une affaire de professionnels. E.Leclerc vous propose désormais la carte carburant Energeo, toute une gamme de services pour faciliter la gestion de votre entreprise.**



### La maîtrise de votre budget carburant

Vous souhaitez réduire vos dépenses ? Energeo vous permet de bénéficier des prix E.Leclerc sur les carburants et services et de bien d'autres avantages :

- Facturation bi-mensuelle comprenant facture récapitulative et relevés de toutes vos transactions.
- Présentation claire des relevés et états de gestion : en un clin d'œil, vous visualisez le détail de tous vos achats et consommations par carburant ou véhicule.
- Aucun coût optionnel pour accéder à l'ensemble des services Energeo.



### Une gestion libre et interactive

- Gérez directement votre compte et vos cartes sur le site sécurisé [www.energeo.fr](http://www.energeo.fr)
- Mise et levée d'opposition de vos cartes en temps réel.
- Factures, relevés et documents de gestion en ligne pendant 12 mois.
- Transactions d'achats consultables à tout moment sur votre espace client.



### Un réseau toujours proche de vous

- 530 points de vente dont 9 stations-service autoroutières.
- Carte de France des points de vente et coordonnées GPS en ligne.
- Possibilité d'accéder aux services et produits proposés par les centres L'auto et boutiques autoroutières E.Leclerc (option modulable par carte).
- Energeo vous informe également sur son site des nouvelles ouvertures de points de vente.



### Une carte sur mesure pour tous les professionnels

Quelle que soit la taille de votre entreprise :

- Energeo couvre tous vos besoins lors de vos déplacements et s'adapte à votre activité.
- En temps réel, vous avez la possibilité de moduler le fonctionnement de chacune de vos cartes (lieux, jours, heures, montants autorisés...).

